



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juin 2017



Numéro 54

Bulletin d'Informations Municipales



1^{ER} PRIX DU SALON DES ARTS 2017

BIM JUIN 2017 - N°54

Directeur de Publication : M. Jacques Le Nay

Coordination - Rédaction : Sylvie Péresse

Crédits photos : Services de la Commune - Sylvie Péresse
Le Télégramme - Ouest-France

Traduction de l'édito en breton : Mickaël Messina

Rédaction et traduction en breton de la page Histoire locale :
Christophe Bernard

Conception, mise en page et réalisation : Images & Diffusion
5, rue de Bécherel - Plouay - 09 54 80 59 88



Impression : Imprimerie du Scorff - Roudenn Grafik - Plouay - 02 97 33 34 89

Notre bulletin est imprimé avec des encres végétales sur du papier Oxygen Silk produit à partir de fibres recyclées.

MAIRIE DE PLOUAY

4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY

Tél. 02 97 33 31 51

E.mail : contact@plouay.fr

SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE	03
RETROSPECTIVE	04 - 05
INFOS MUNICIPALES	06 - 07
CULTURE	08 - 09 - 10
ENVIRONNEMENT	11 - 12
NOTRE PATRIMOINE	13
AU FIL DU SCORFF ET AUTOUR DE MANEHOUARN	14
CHANTIER NATURE ET PATRIMOINE	15
SOCIAL	16 - 17
PETITE ENFANCE	18 - 19 - 20
JEUNESSE	21
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	22
EN DIRECT DE LORIENT AGGLOMERATION	23
TRAVAUX - URBANISME	24 - 25
BUDGET - FINANCES	26 - 27
ECOLE DE MUSIQUE	28 - 29
EXPRESSIONS "Plouay ensemble" et "Plouay pour tous"	30
ETAT-CIVIL	31

Retrouvez l'info de votre commune
sur le site plouay.fr

*N'hésitez pas à le consulter pour suivre l'actualité... retrouver des informations
concernant la commune ou encore faire des démarches en ligne
(dans la rubrique « Pratique »)*

Chères Plouaysiennes, chers Plouaysiens, chers amis,

Nous œuvrons au quotidien pour faire de Plouay une ville agréable à vivre et les témoignages abondent qui soulignent la qualité de vie dans notre commune. Nous devons néanmoins également nous efforcer de faciliter la vie de nos concitoyens et nombre de nos projets vont dans ce sens, j'en veux pour preuve par exemple le service Petite enfance ou encore la Maison pluridisciplinaire de santé implantée récemment. Ces services et ces structures vont dans le sens d'une plus grande égalité territoriale et aussi d'une plus grande justice sociale. Il n'est plus nécessaire de vivre dans les grands centres urbains pour bénéficier de certains services.

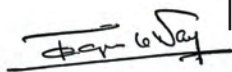
Egalité - Justice. C'est tout le sens d'une mesure que nous avons prise très récemment en matière sociale : la mise en place d'une mutuelle communale. A l'heure où l'accès aux soins est compromis pour certains de nos concitoyens (un pourcentage non négligeable de français ne peut pas souscrire de complémentaire santé faute de ressources) la convention que nous avons signée avec l'association ACTIOM va permettre à tous de bénéficier d'une mutuelle, cela va bien dans le sens de l'équité.

ACTIOM est à ce jour l'association la plus importante dans ce domaine et nous comptons sur cette expérience, cette expertise. ACTIOM aura pour mission d'obtenir pour vous les meilleures conditions possibles d'adhésion et de couverture sociale auprès des assureurs partenaires et permettre ainsi à tous d'avoir accès à une complémentaire santé.

Je vous invite à lire attentivement l'article consacré à cette mutuelle communale dans ce bulletin et à venir vous informer lors de la réunion du 22 septembre.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Jacques Le Nay, Maire



Bamdé, ni 'laboura a-gaust 'fo Ploé or gér ha zo plijus béwein banihi. Or bochad tud 'lara d'oumb 'ma kaer béwein ba hoñ parrez. Neoah 'ma rhet d'oumb lakat béh eit éssat buhé en dud doh Ploé. Or loden vat doh hoñ projéaou zo pet kanniét eit kement-se : 'peus ket meit gulet Jerùij er Vugaligaou pitemant Ti er Venissinourian, ha zo pet zawet neùe so. Er jerùijaou hag er batimantaou-se zo pet groeit eit 'fehè kenkourz buhé en dud 'verna ket mén bar hornad, hag eit 'fo brawhoh en traou eit en dud paor. Eit kaouet meur a jerùij, ne vè ket rhet keñn bout 'chom bar hériaou bras.

Er memb droèdaou hag er memb justis eit tout en dud. Chetu er jonj adrañ or projè ni'beus zawet neùe so eit zikour get en dud ha zo paorhoh : zewel or mutuelle eit tud er barrez. Hiriw en dé, lod doh en dud 'nè poeñn doh nim soagnein : or lodenn vat doh er Fransijan n'int ket eit péiein or mutuelle. Nezen ni'beus nim glaouet get en assossiasion ACTIOM a-gaust 'h ellei tout en dud kaouet or mutuelle.

Hiriw, 'ma ACTIOM en assossiasion vraoussañ eit en traou-se : hampèrt int, d'hoñ jonj 'h ellei kas en traou de bén. Goulennet 'vo get ACTIOM kaouet eidoh er guellhañ koñtradaou get en assurarian e laboura getè, eit 'feh goarantet-mat eit hoh ihed. Mo-se peb inon 'ellei kaouet or mutuelle.

'Trekehè d'oh leñn mat er pénnad skriù ar er mutuelle parrez-se bar bulleteñ-ma, ha dont d'er réunion d'en 22 a Vichenole eit gouiet muihoh.

Me 'souéta d'oh tout on hañwiah mat.



Rétrospective

● 6 janvier – Vœux du maire

C'est une tradition bien ancrée : Jacques Le Nay a reçu les plouaysiens, ils sont tous invités, pour leur présenter ses vœux. Cette cérémonie est l'occasion pour le maire de dresser un bilan de l'année écoulée, de présenter les projets de l'année à venir et de rendre compte de son rôle de délégué communautaire à Lorient agglomération.



● Mars - Fin du chantier de déconstruction de l'ancienne gendarmerie

Cela faisait un moment que ce chantier était attendu : propriété du département, l'ancienne gendarmerie de Plouay a été démolie. Construite il y a une trentaine d'années sur le site de la gendarmerie d'origine à l'angle de la rue Paul Ihuel et de la rue de La Forge, cette gendarmerie était devenue exigüe. En effet, en 2003, à la fermeture de leur brigade, les gendarmes de Bubry avaient rejoint Plouay. De nouveaux locaux ayant été construits à proximité de l'Esplanade des Championnats du Monde, l'ancienne gendarmerie était inoccupée depuis mai 2010.

Le site d'environ 2 000 m² va être acquis en partie par Bretagne Sud Habitat pour la construction d'un collectif de logements conventionnés et en partie par la commune pour doubler le nombre de stationnements.

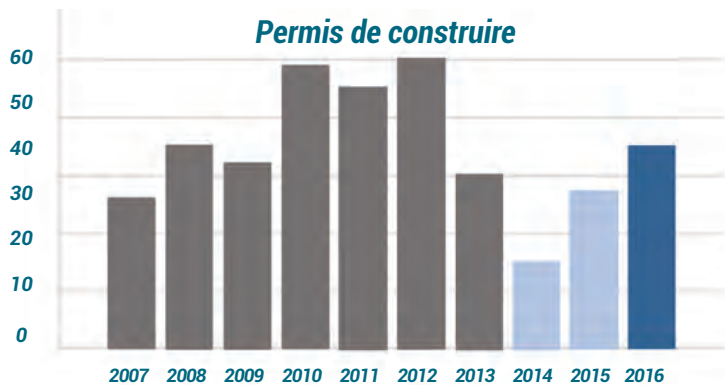
● 9 avril – Congrès départemental des anciens pompiers

Plus de 200 anciens pompiers ont assisté à cette assemblée, présidée par Guy Bailleux. Après l'accueil au complexe sportif, et le dépôt de gerbe à la stèle de la caserne rue Hélène Le Chaton, les anciens pompiers ont défilé dans le centre derrière l'orchestre des pompiers et les anciens véhicules.



● 13 mai - Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Ils étaient nombreux cette année à avoir répondu à l'invitation du maire qui leur a présenté les atouts de la commune « *Nous menons une politique d'investissement volontaire afin que la population ait à sa disposition des infrastructures de qualité. Cela améliore le cadre de vie de chacun, j'en veux pour preuve le nombre d'associations sur la commune et son dynamisme.* ».



En terme de logements, 2016 confirme la reprise : 35 demandes de permis de construire ont été déposées contre 27 en 2015, 15 en 2014.

Et nombre de ces nouveaux plouaysiens confirme ces atouts : en effet, si beaucoup sont arrivés à Plouay au gré d'une annonce immobilière, d'un coup de foudre pour une maison, ils se disent heureux à Plouay comme cette famille avec trois enfants : « *En location dans le centre-ville, nous sommes bien ici. Les enfants sont heureux, ils ont tout à portée : l'aînée s'éclate à l'école de musique, le deuxième fait du sport et du théâtre ! Et ils ont gagné en indépendance.* ». La richesse du milieu associatif est unanimement soulignée : « *La pratique d'une activité permet les rencontres et favorise l'intégration.* »



● 8 juin – Un olivier pour le vingtième anniversaire du jumelage Plouay-Küps

Ils étaient 45 à voir fait le voyage cette année dont Bernd Rebhan, maire de Küps. Leur séjour, du 4 au 9 juin, a été l'occasion de célébrer le vingtième anniversaire de ce jumelage signé en mai 1997 à Küps. En vingt ans d'amitié, les échanges ont été nombreux et riches, de réelles amitiés se sont nouées et allemands et plouaysiens éprouvent toujours le même plaisir à se rencontrer.



Pour marquer ce vingtième anniversaire, un olivier a été planté dans le patio de la mairie. Le choix de cet arbre ne s'est pas fait par hasard : réputé éternel, cet arbre symbolise la longévité, la réconciliation et la paix.

● Remise de la médaille de la Famille française

Le samedi 28 mai, veille de la fête des mères, la municipalité a honoré deux mamans plouaysiennes. Régine Doré a élevé cinq enfants (qui ont de 28 à 40 ans maintenant) et Corinne Le Clerc en élève quatre (des jumeaux de cinq ans, les aînés ayant 13 et 17 ans). Les pères ont eux aussi été salués !



Les plouaysiens à l'honneur

● Les plouaysiens à l'honneur

La cidrerie Martin Nicolas a obtenu deux distinctions lors du concours des Trophées de la Gastronomie Bretonne "Saveurs du Printemps" qui s'est déroulé à Pluvigner le 12 avril 2017 (www.gastronomie-bretonne.bzh).



UNE "MÉDAILLE AR SAOUR D'ARGENT" (LA SAVEUR D'ARGENT) POUR SON CIDRE BRUT.

UNE "MÉDAILLE AR SAOUR DE BRONZE" POUR SON CRÉMANT DE POMMES GUILLEVIC.



Nous félicitons la famille Martin pour son travail et son savoir-faire.

Les cidres, poirés et jus de pommes Martin sont bien connus à Plouay et ce double prix récompense un beau parcours. Jean-Yves Martin a en effet créé cette activité artisanale sur son exploitation agricole après qu'il a été licencié de l'agroalimentaire. Dans un premier temps, il collecte des pommes dans les vergers des environs puis il plante ses propres pommiers et assure la vente en direct. Cette initiative et ce travail sont couronnés de succès : la cidrerie produit et commercialise aujourd'hui pas loin de 120 000 bouteilles par an soit un peu plus de 300 bouteilles par jour !



Jean-Yves ayant pris sa retraite au début de cette année, son fils Nicolas a pris la relève.

Formé très tôt par son père, le jeune entrepreneur souhaite développer son activité pour la pérenniser ; il vise une plus grande autonomie par la plantation d'un verger supplémentaire et veut développer la vente directe à la ferme par la construction d'un magasin, lequel lui permettra de valoriser sa double production puisque l'exploitation compte aussi un élevage porcin. Ainsi, rillettes au cidre, pâté de jambon à la Fine de Bretagne seront proposés sous l'étiquette Cidres Martin.

Agenda municipal

JUILLET - AOÛT Exposition Land art

Accueil du Domaine de Manehouarn
10h-12h30 et 14h-17h30



Permanences CTRL Mar 22 et Mar 29 août
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
en salle du conseil municipal - mairie

SEPTEMBRE

Journée du patrimoine Dim 17 septembre



Le service culture vous donne rendez-vous le au Domaine de Manehouarn pour découvrir, ou redécouvrir, un pan de l'histoire locale. Les animations du Cœur des Chouans vous replongeront dans la Bretagne du XVIII^{ème} et de la Révolution.

OCTOBRE

Vente de bois de chauffage
Sam 7 octobre

L'Office National des Forêts procèdera pour le compte de la commune de PLOUAY, à une vente de bois de chauffage sur pied pour les particuliers. Le rendez-vous est fixé dans le parc de Manehouarn (entrée principale) à 9h00.

Cette vente est constituée de 14 lots composés de Chêne et hêtre ou de Chêne rouge principalement. Les lots seront situés sur les sites de Manehouarn (8 lots) et de Kermarrec (6 lots). Le prix est fixé à 15€ TTC le stère (lot d'environ 15 stères).

Contact : B. RASSE,
agent ONF
Tél. : 02-97-33-32-94 -
Port : 06-18-03-68-10



Mémoire - Défense

● Cérémonie du 19 mars

Comme chaque année, la municipalité s'est associée à la FNACA pour célébrer la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Au cours de cette cérémonie orchestrée par Sylvie Peresse, correspondante Mémoire-défense de la commune, dix anciens appelés du contingent ayant effectué leur service en Algérie ont été décorés :

- Alfred GAHINET (né en 1934) a reçu Le Titre de Reconnaissance de la NATION,
- Antoine BOILLOT (né en 1935) la Croix du combattant, la Commémorative et le Titre de Reconnaissance de la Nation,
- Pierre MUSSET (né en 1936) la Commémorative et le Titre de Reconnaissance de la Nation,
- Robert LE MOUILLOUR (né en 1938) le Titre de Reconnaissance de la Nation,
- Joseph LE MOUAL (né en 1939) la Commémorative,
- Marcel HÉMONIC (né en 1939) le Titre de Reconnaissance de la Nation,
- Alain BELLOM (né en 1939) La Commémorative,
- Raymond LE SAUX (né en 1939) le titre de Reconnaissance de la Nation,
- Vincent LE TÉNNIER (né en 1940) La Commémorative et le titre de Reconnaissance de la Nation,
- Marcel BRÉGARDIS (né en 1942) le titre de Reconnaissance de la Nation.

● Cérémonie du 8 mai

La commémoration du 72e anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie s'est déroulée en présence de nombreux plouaysiens.

Au cours de cette cérémonie, Erwan Ternier a reçu la Croix du combattant et le Titre de reconnaissance de la Nation. Né en 1974, Erwan Ternier a été affecté à la flottille 12F de l'aéronavale basée à Landivisiau en juin 1995. En mission sur le porte-avions Foch pour les opérations extérieures, il a participé à la mission Trident au Kosovo du 23.03.1998 au 06.03.1999.



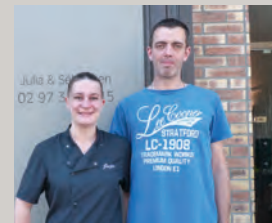
Vie économique

● Nouveaux commerçants

LE DOUCE FRANCE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
Restaurant
Fermé le mardi soir
et le mercredi.

Julia et Sébastien
8 place de l'église
02 97 33 17 15
restaurantledoucefrance@gmail.com



YGGDRASIL ÉLAGAGE

NOUVELLE ACTIVITE
Elagage - Abattage - Haubannage -
Débroussaillage



Fourmestaux Marc-Antoine
Ty henry - 06 09 84 68 98
Yggdrasil.elagage@hotmail.com

BFA - Bretagne Fermeture Automatique

NOUVELLE ACTIVITE
Fermeture automatique
portails pour
particuliers et
professionnels



Fermeture automatique
portails pour
particuliers et
professionnels

Lafosse
Jean-Christophe
06 01 77 45 80

bretagnefermetureautomatique@gmail.com

CORDONNERIE JEGO

NOUVELLE ACTIVITÉ
Cordonnerie - clés voiture et maison-articles en
cuir...



Romuald Jégo
9, place de la mairie - 06 65 22 54 27

● Les coulisses de la médiathèque

Les chiffres donnent une idée du travail effectué par les deux agents du patrimoine, Maïka Gallou et Sylvain Nignol. Mais ce n'est que la partie visible de l'iceberg et cette activité nécessite tout un travail opéré en coulisses, en dehors des horaires d'ouverture au public. C'est ce que nous vous proposons de découvrir dans cette double interview.



1 058 personnes inscrites .
17 550 documents disponibles.
32 424 documents empruntés en 2016.
26 classes des écoles maternelles et primaires reçues régulièrement.
16 heures d'ouverture hebdomadaire au public.

Maïka, quel est le circuit du livre avant que je ne l'emprunte ?

La première étape est l'acquisition de ce livre, acte majeur du bibliothécaire. Et ce n'est pas aussi facile qu'on pourrait le penser ! En effet, nous devons choisir, chaque année, parmi plus de 600 000 titres disponibles. Les revues professionnelles, les médias, les conseils des libraires... nous aident dans cette tâche afin que notre sélection soit aussi éclectique que possible. Il en faut effectivement pour tous les lecteurs... et nous avons aussi à sélectionner CD et DVD !



Tous les livres du fond de la médiathèque sont donc propriété de la commune ?

Non, nous travaillons aussi en partenariat étroit avec la médiathèque départementale. Deux fois par an, nous renouvelons cette partie de notre stock qui est propriété du département. Nous nous rendons au dépôt à Caudan pour « faire notre marché ». Il a fallu bien évidemment préparer celui-ci avant c'est-à-dire sortir la série qui est dans notre stock et prévoir ce que nous souhaitons prendre.

Et ce partenariat ne se limite pas à ce renouvellement biannuel. Nous réservons régulièrement pour nos abonnés les ouvrages que nous ne possédons pas dans notre fond. Tous les quinze jours, une navette nous livre ces commandes. Grâce à notre nouveau logiciel, les abonnés sont rapidement informés via la messagerie de la disponibilité de leurs commandes.

J'imagine que vous vous laissez guider aussi par vos coups de cœur !

Oui, cela arrive ! Quand on a aimé un livre, comme un bon film, on a forcément envie de le partager ! Certains de nos lecteurs nous conseillent aussi des titres ou des auteurs.



Et une fois que le livre est acheté, que se passe-t-il ?

Après l'acquisition, il faut procéder au « catalogage » du document reçu. Il s'agit de rentrer les informations du livre

(titre, nom de l'auteur, éditeur, résumé, etc.) dans le système informatique afin de retrouver facilement ce dernier. Cet enregistrement permet de gérer les emprunts. Et maintenant que notre catalogue est disponible en ligne, via le site internet de la ville, il faut que la fiche du document soit la plus complète possible.

Une fois le livre enregistré dans le catalogue, il faut l'équiper c'est-à-dire renforcer sa couverture et le couvrir pour qu'il survive aux multiples emprunts, y coller l'étiquette de cote qui permet de le classer en rayon, y apposer le tampon de la médiathèque... Une fois ces opérations terminées, le livre peut être mis en rayon pour le prêt.

Cela va faire 20 ans que la médiathèque occupe cette belle longère... cela fait un volume énorme de livres et documents à stocker !

La médiathèque, telle qu'elle existe aujourd'hui, a effectivement ouvert en 1998. Elle était auparavant dans une salle de la mairie. Mais nous ne stockons pas 20 ans d'acquisitions ! Nous procédons régulièrement à ce qu'on appelle le désherbage. Cette opération, obligatoire en bibliothèque, consiste à supprimer des rayons les documents les plus anciens, les plus usés, les livres obsolètes afin de renouveler les collections. Cela permet aussi de mettre en valeur les collections disponibles et d'offrir des ressources constamment actualisées.

Et que faites-vous des documents desherbés ?

Tous ces documents retirés de notre médiathèque sont récupérés par l'association Book Hémisphères de Kervignac*.

L'essentiel de votre temps est donc consacré aux documents !

Pas seulement ! De l'achat jusqu'à sa « mise au pilon » le temps consacré à chaque document équivaut à 40 minutes environ. Mais nous devons aussi assurer la gestion des emprunts : les paiements des cotisations, les retards, les réservations... Nous tenons aussi les statistiques de la médiathèque.

Et les bénévoles, quel est leur rôle ?

Outre l'accueil du public en complément des deux salariés, les bénévoles assurent en très grande partie le rangement et les réparations des documents. Je les en remercie car leur secours est précieux !



Sylvain, y-at-il d'autres aspects de votre rôle que Maïka n'a pas évoqués ?

Oui, la médiation culturelle représente une part fondamentale de notre activité : nous organisons et assurons l'accueil de classes des écoles maternelles et primaires de

la commune. Cela implique une préparation en amont : nous proposons des bibliographies aux enseignants ou les préparons selon leurs demandes. Cela suppose des recherches en fonction du thème mais aussi de l'âge des enfants.

Nous accueillons également les tout-petits avec leurs assistantes maternelles en collaboration avec le Relais Assistantes Maternelles ou encore les groupes du Foyer Médicalisé La clé des champs.

La médiathèque est également le cœur du service culturel et nous sommes pleinement impliqués dans la préparation et la mise en place des animations culturelles de la commune dont nous sommes la cheville ouvrière : nous organisons les séances Récréativres, mettons en place des expositions, programmons les spectacles de Noël. Nous organisons aussi la participation de

Plouay aux Deiziou ainsi que le Salon des arts de la ville : cela recouvre la recherche des spectacles, les contacts avec les artistes, la gestion de la communication, la gestion matérielle des spectacles et des expositions, l'accueil des artistes...

Sylvain, on vous sait également très attaché au patrimoine de la commune...

Nous sommes agents du patrimoine ! À ce titre, nous contribuons de manière très active à deux grandes manifestations à savoir le Printemps de Manehouarn et les Journées du patrimoine. Cela représente d'abord un travail de recherche permanent sur ce patrimoine. Nous partageons le fruit de ces recherches avec la population au cours des visites du château ou du domaine, en partenariat avec le Syndicat du Scorff et le Comité Histoire et Patrimoine de Plouay. Pour les Journées du patrimoine, cela passe aussi par la définition d'un thème et par la recherche de compagnies de spectacles. Là encore, cela suppose de nombreux contacts et la venue de ces compagnies impose toute une logistique qui est de mon ressort.

Vos activités sont donc variées...

Oui, c'est l'un des attraits de ce métier. Nous sommes des passionnés et avons à cœur de partager cette passion pour la culture et le patrimoine.



Association Entreprise d'Insertion, Book Hémisphères a pour triple vocation d'oeuvrer en faveur de la culture, du social et de l'environnement, à travers son activité économique.

Le fil conducteur est le livre, récupéré auprès des particuliers, en apports volontaires ou dans les Boîtes à Livres dont sont équipés les partenaires (collectivités, associations, entreprises). Les livres collectés sont alors triés pour être réorientés en fonction de leur qualité et de leur état vers la vente aux particuliers et aux professionnels ou vers une filière de recyclage. Le produit des ventes permet de pérenniser l'activité qui se donne les moyens de répondre à ses ambitions :

- accueillir des personnes dont les parcours socioprofessionnels nécessitent un soutien et une adaptation des postes de travail,
- redistribuer les livres à de faibles tarifs pour permettre à tout un chacun d'accéder à la culture,
- permettre le traitement des livres vers les filières de recyclage.

Book Hémisphères - ZA de Kermaria - Kervignac - Téléphone: 02 97 65 71 59 - contact@bookhemispheres.org

3^{ème} saison de Récréativres et toujours un grand succès

Durant l'année scolaire, Sandra Collineau de l'Atelier Bulle et Maïka Gallou, adjoint du patrimoine à la médiathèque, ont proposé quatre ateliers et quatre techniques artistiques différentes aux enfants désireux de découvrir l'art à travers la littérature jeunesse.



Moulage en plâtre, graphisme à l'encre de Chine, peinture à l'argile ou modelage argile, ces différentes techniques ont révélé la créativité des petits artistes. Forte de son succès, cette animation sera reconduite l'année prochaine.

Le salon des arts

Cette nouvelle édition s'est déroulée du 12 au 26 mai. Vingt peintres amateurs ont exposé dont six nouveaux. Cette édition s'est montrée à la hauteur des précédentes : variété et qualité étaient au rendez-vous.

Le jury a d'ailleurs longuement délibéré avant d'attribuer le Prix du salon des arts de la ville de Plouay à M. Bouler d'Hennebont pour son *Bal des tulipes*. Cette oeuvre a été acquise par la mairie et a rejoint ses collections.



Festival Deziou



Depuis de nombreuses années, la ville de Plouay s'associe aux Deiziou. Ce festival breton du pays de Lorient est organisé par Emglev Bro An Oriant et ses 57 associations membres ainsi que les communes du territoire. Plus de 150 événements sont proposés : concerts, fest-noz, ateliers de broderie, de cuisine, de danse, spectacles, expositions, conférences, concours, stages, théâtre...

Cette année, la ville de Plouay a contribué à ce festival par l'organisation du spectacle *Mon petit doigt m'a dit* le 19 février. La conteuse Maryana Charrant accompagnée de Clotilde Trouillaud à la harpe a ravi petits et grands par ses contes traditionnels mêlés à des récits de vie : l'Ankou et les korrigans ont ainsi croisé lavandières, marins pêcheurs et tailleurs de pierre...



Le 26 février, les *Gabiers d'Artimon* ont mouillé l'ancre à la salle des fêtes pour un concert qui a emporté le public au gré de son riche répertoire.

Le Printemps de Manehouarn A vol d'oiseau

La manifestation a fêté cette année ses dix ans !
Pour l'occasion, le soleil était au rendez-vous et le public est venu nombreux.

De nombreuses animations ont agrémenté ce dimanche printanier placé sous le signe de la préservation de notre environnement et dont le thème était cette année les oiseaux.



Outre un atelier pédagogique, la troupe Les Embobineuses de Saint-Nolf a proposé des déambulations et son spectacle *Dame nature*.



Dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires), les enfants de l'école de Manehouarn avaient réalisé de beaux oiseaux en papier et des nichoirs.



Les visites du château et du parc conduites par Sylvain Nignol (agent du patrimoine de la ville), Christophe Bernard (président du Comité Histoire et Patrimoine) et Jacqueline Calvé (Syndicat du Scorff) ont remporté un vif succès.





La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) a répondu aux nombreuses questions et présenté son travail.



Les oiseaux de l'Amicale d'Ornithologie du Blavet ont attiré les curieux.



Jérôme, le boulanger de Poul Fetan, a embaumé le parc de la bonne odeur de pain et de brioche.



Le zoo de Pont-Scorff a connu un grand succès pour sa première participation à la manifestation.



Les stands des commerçants ont aussi très bien fonctionné !

● Une séance de cinéma à la salle des fêtes

Le 21 mars, près de 350 jeunes des écoles de Manehouarn et du Sacré-Coeur ont été invités à visionner *Tante Hilda*, film d'animation de J-R Girerd. Les enfants ont découvert Tante Hilda, naturaliste, protégeant ses plantes sous une cloche de verre pour éviter leur contamination par les nuisances de son environnement. Cette projection, initiée par Hélène Miotès, adjointe à l'environnement, a été suivie par un travail en classe sur le thème de la nature et du respect de l'environnement.



● Secours catholique

Le 25 mars, une porte ouverte au jardin solidaire du Secours catholique a également été organisée, avec l'intervention de Véronique Le Palud, du chantier nature, pour un atelier sur le paillage et le compostage.

● Développement durable

Le 30 mai, la caravane du développement durable a fait escale à la salle des fêtes de Plouay.

Initiée par le réseau associatif Cohérence, la caravane des transitions est partie en 2014 de Plancoët et fait étape dans les départements bretons pour mettre en avant des initiatives citoyennes en lien avec le mouvement de transition vers un monde durable. Cette caravane expose des projets concrets réalisés sur d'autres territoires et propose des ateliers de réflexion.



INFORMATIONS PRATIQUES



Le brûlage des végétaux est interdit.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Pensez à utiliser l'herbe des tontes et les feuilles mortes pour pailler vos parterres.



La baignade est interdite dans les étangs de Manehouarn.

Celle-ci peut entraîner des affections de santé graves par contact ou ingestion.



Pour des trottoirs propres

Mon maître pense à tout pour mes sorties estivales et il ramasse mes crottes !
Etuis avec sachets sont en vente à l'accueil de la mairie.



Respectez les horaires de tonte :

Du lundi au samedi :
de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 19h00
Dimanche - jours fériés : de 10h00 à 12h00

Une aide financière pour l'achat d'un vélo électrique

Vous voudriez aller au travail en vélo mais vous avez des doutes sur vos capacités physiques pour y parvenir ? Vous pouvez acheter un vélo à assistance électrique et bénéficier d'une aide d'État. Un décret et un arrêté ont été publiés en ce sens au Journal officiel du 18 février 2017.

Cette nouvelle aide, en place jusqu'au 31.01.2018, s'adresse à toute personne majeure. Son montant est fixé à 20 % du coût du vélo sans dépasser 200 €.



Attention néanmoins, le vélo doit répondre à certains critères :

- être neuf
- ne pas être muni de batterie en plomb
- être équipé d'un moteur auxiliaire électrique dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le vélo atteint la vitesse de 25 km/h.

L'aide est attribuée une seule fois et ne peut pas se cumuler avec une aide de même type proposée par une collectivité publique (une mairie par exemple). L'acheteur du vélo s'engage par ailleurs à ne pas le céder dans l'année qui suit son acquisition.

Cette aide est soit déduite du prix d'achat, soit remboursée après achat par le biais de l'Agence de services et de paiement (ASP) via un téléservice dédié mis en ligne sur le site de l'Agence.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez vous adresser directement à : Agence de services et de paiement (ASP) 2 rue du Maupas 87040 Limoges Cedex 1 - Téléphone : 05 55 12 00 00 - Courriel : info@asp-public.fr

Notre patrimoine

Travaux à l'église Saint-Ouen

Dans la nuit du 16 au 17 janvier 2017, une partie de la corniche de l'allée centrale de l'église Saint-Ouen est tombée. Les causes de cette chute ne sont pas déterminées. Ce sinistre a occasionné la fermeture immédiate de l'édifice au public pour permettre les travaux nécessaires en urgence.

Les services techniques de la ville ont tout d'abord procédé au démontage de l'intégralité de la corniche composée de brique et de plâtre ; à cette occasion un échafaudage impressionnant a été érigé sur toute la longueur de l'allée centrale et du chœur. L'évacuation des gravats a été faite également par les services techniques accompagnés du chantier d'insertion.

Par la suite une corniche en bois a été réalisée et posée par l'entreprise Michel LE BIGOT.

Parallèlement, il a été décidé un piquetage des enduits dans l'allée centrale et un rejointoiement à la chaux des pierres qui sont dorénavant apparentes. Les vases acoustiques qui étaient cachés par les enduits sont aujourd'hui mis en lumière. Le sol a également été rejointoyé à la chaux. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SARL LE GOUIC David.

Le coût de l'opération s'élève à près de 36 000 € TTC et comprend, outre les travaux, la location de l'échafaudage, la dépose et la repose des radiants, le remplacement des luminaires et le nettoyage complet de l'édifice.

Ces travaux ont embelli l'édifice : les pierres apparentes remettent à l'honneur le savoir-faire des bâtisseurs de l'époque (soit le XVI^e siècle si l'on se réfère à la datation de la charpente mais le bâtiment a été agrandi au XVIII^e) et l'authenticité des matériaux.

Nous remercions l'ensemble des intervenants pour leur réactivité et M. Le Curé pour sa compréhension. L'église a été rouverte au public le 11 mars 2017, à l'occasion de la célébration d'un mariage.



Le père V.Daniel - P.Rio, DGS - M.Le Bigot - J.Le Nay, maire
E.Robic - D.Le Gouic - J.Bernard, adjoint au patrimoine.



Des vitraux à la chapelle Sainte-Anne du Scorff

La commune s'associe aux comités pour la préservation du riche patrimoine des chapelles. Ainsi a-t-elle soutenu cette année l'initiative du comité de la chapelle Sainte-Anne du Scorff qui souhaitait la pose de vitraux. Les vitraux conçus par B.Le Gohic (Kervitrail) ont été posés par C.Baviera, menuisier à Kervignac.

Au fil du Scorff et autour de Manehouarn

Cette rubrique vous propose de partir à la découverte de l'histoire, du patrimoine et de la culture de notre belle commune de Plouay. Elle est rédigée en français par Christophe Bernard, jeune président du Comité Histoire et Patrimoine de Plouay.

Le Député **Paul Ihuél** (1903-1974)



A Plouay, la rue Paul Ihuél est l'une des artères principales du bourg. Cette rue était autrefois connue sous le nom de « rue d'Hennebont ». Mais qui était Paul Ihuél ? Beaucoup de plouaysiens et de morbihannais gardent le souvenir d'un homme politique apprécié et reconnu pour ses qualités d'écoute, mais il demeure relativement méconnu auprès des jeunes générations.

Paul François Joseph Marie Ihuél naît le 2 novembre 1903 à Pontivy. Il suit tout d'abord des études de droit à l'Institut Catholique de Paris. Il est élu pour la première fois en 1936 en qualité de Député de la 6ème Circonscription du Morbihan (Hennebont). Seule la Seconde Guerre Mondiale met provisoirement une parenthèse à son mandat de Député. Il retrouve son siège de Député dès le 21 octobre 1945 dans le cadre de la première assemblée nationale constituante. La majorité des électeurs de la circonscription lui renouvelleront sa confiance puisqu'il sera réélu de manière ininterrompue jusqu'à son décès en 1974.

Il occupe également différents mandats électifs locaux. C'est ainsi qu'il devient Conseiller Général du Canton du Faouët en 1945, puis Maire de Berné en 1947, deux fonctions qu'il occupera jusqu'en 1974. Paul Ihuél est Président du conseil général du Morbihan de 1946 à 1964.

Il devient Sous-Secrétaire d'État à l'agriculture du 29 octobre 1949 au 29 juin 1950 dans le gouvernement de Georges Bidault, Vincent Auriol étant alors Président de la République Française. Au début des années 1950, il devient vice président du CELIB (Comité d'étude et de liaison et des intérêts bretons).

Paul Ihuél était un Député très proche de ses concitoyens. On n'hésitait pas à lui rendre visite à son domicile à Berné afin de solliciter son aide pour des problèmes tels que la recherche d'emploi. C'est ainsi que beaucoup de plouaysiens ont été embauchés à la DCNS grâce à Paul Ihuél.

Paul Ihuél était un élu accessible et très estimé en son temps. Pour preuve, voici un extrait d'une lettre que lui adressait un concitoyen en 1957 : « Nous voulons ardemment vous conserver encore très longtemps à notre tête. Nous ne sommes pas sans nous rendre compte, évidemment, des nombreuses difficultés rencontrés dans votre tâche. Puissent-elles être amoindries et adoucies pour vous par le témoignage de notre reconnaissance ».

Au décès de Paul Ihuél le 22 octobre 1974 son suppléant Yves Le Cabellec devient Député-Maire.

A héd er Skorv hag endro da Manehoarn

Bar rubrik neùe-ma é kanniamb d'oh déskein traou ar istoér, ar hiritaj hag ar kultur hoñ parrez vraù a Bloé.

En député **Paul Ihuél** (1903-1974)

Ba Ploé, er ru Paul Ihuél zo inon a'n héntaou brasañ a'r vourh. Guéherell éh uezè groeit "rhu Hénbont" anih. Mè piw e oè Paul Ihuél ? Or bochad tud doh Ploé ha doh er Mor-Bihan 'nes dahlet jonj dohtoñ : or politikour ha 'uezè istimet get en dud, hag anaüet mat a-gaust éh ouïè chilaou dohtë. Neoah, n'e ket forh anaüet get er ré iaoueuñk.

Paul Frasoè Jojob Mari Ihuél zo gañnet d'en 2 a viz Kale-Gouiañ 1903 ba Pondi. De getañ 'nes groeit studi ar er lézennaou ban Institut Catholique ba Pariz. I garg politik ketañ 'nes pet ba 1936, pe'd e pet hoñnet Député eit en 6vet sirkonskripsion a'r Mor-Bihan (Hénbont). Kollet 'noè i garg a zéputé a-gaust d'en eil brezèl, mè d'en 21 a viz Goumikél 'nes hi kawet endro grès d'er hietañ assemblée nationale constituante. Er muihañ doh en élekteurian a'r sirkonskripsion 'nes moéhet eitoñ endro : hoñnet e pet zeul guéh bedék i varù, ba 1974.

Mod'rell 'ma pet hoñnet eit meur a garg 'rell bar Mor-Bihan. Ba 1945 'ma deit de vout Conseilhour Jénéral Kanton er Faoued ; ba 1947 'ma pet hoñnet mér ba Bèrnè. En diù garg-se zo chomet getoñ bedék 1974. Paul Ihuél zo pet eùe prézidant Conseilh départemant er Mor-Bihan adal 1946 bedék 1964.



'Tré en 29 a viz Goumikél 1949 bedék en 29 a viz Mehaouen 1950 'ma pet sous-secrétaire d'état eit er labour-doar ba gouvernemant Georges Bidault, pe oè Vincent Auriol prézidant er Frans. Ba pén ketañ er bléadaou 1950, 'ma pet vis-prézidant er CELIB (Comité d'Études et de Liaison des Intérêts Bretons).

Paul Ihuél e oè on député ha 'oè tost-bras de dud i vro. En dud 'iè mémb d'en guelet d'i di, de Vernè, eit goulén zikour getoñ eit diézemantaou a beb sort : lakamb, eit kaouet labour. Mod-se, or bochad tud doh Ploé zo pet gopret get en DCNS grès de Paul Ihuél.

Paul Ihuél e oè on deñn ha 'oè és kaujal dohtoñ, hag istimet-bras durañt i amzer. Eit diskoein en dra-ma, chetu on tam doh or liher ha 'oè pet skriüet dehoñ get on deñn ba 1957 : "Ni'bes hoant bras 'h ueheh-hui hoñ député pell amzer hoah. Ni 'gonprena eroalh 'ma dichanch ha diés ho lhabour. Ni 'espéra 'fo éseit eidoh, ma laramb d'oh 'h oumb deliour-bras d'oh eit tout péh 'pes groeit eidoumb."

Arlerh marù Paul Ihuél, d'en 22 a viz Goumikél 1974, 'ma deit i rañplasour, Iwan er Habelleg, de vout député ha mér.



Le chantier Nature et Patrimoine

Le chantier Nature et Patrimoine poursuit **les aménagements de pontons sur les berges des étangs** afin d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (« handipêche »). Et cette fois, c'est dans le parc de Manehouarn qu'a été installé un ponton d'une portée de 10 ml.

Toujours à Manehouarn, les agents entretiennent le patrimoine en danger et l'enrichissent en aménageant l'environnement quotidien des usagers du parc. Vous avez pu constater la pose de garde-corps sur un des ponts enjambant le ruisseau et la consolidation du mur d'enceinte à proximité.

Par ailleurs, l'aménagement de l'espace dédié à la dispersion des cendres dans le cimetière est fait par les agents du chantier. « Le jardin des Souvenirs » répond à l'évolution des pratiques funéraires et est de plus sollicité. L'amélioration de cet espace permet désormais aux familles et proches de s'y recueillir sereinement.

● Printemps de Manehouarn - Exposition Land Art

Cette année, la dixième édition du Printemps de Manehouarn a été l'occasion pour les agents du Chantier Nature et Patrimoine de présenter leur travail sous un nouvel aspect.

Les agents du Chantier Nature et Patrimoine ainsi que deux agents du service « espaces verts » de la commune ont bénéficié d'une formation délivrée par l'artiste Karen RACCAH. Les participants ont pu s'approprier la démarche du Land Art et ont réalisé des œuvres éphémères dans le parc de Manehouarn.

L'objectif de cette formation était d'expérimenter un nouveau mode d'expression, de porter un regard différent sur la nature, support et cadre de travail pour tous les participants à cette formation.

Le Land art a permis de favoriser l'éveil du regard des agents, leur sens artistique et la créativité individuelle.

« Cela a été l'occasion d'ouvrir les yeux sur ce que la nature nous offre, la richesse des textures, des couleurs, des formes, tout en respectant le milieu dans lequel nous intervenons quotidiennement ».



Le fruit de ce travail a donné lieu à une exposition installée à l'occasion de la manifestation.

L'exposition Land art sera visible à l'accueil du Domaine de Manehouarn tout l'été.

Merci au Syndicat mixte de la vallée du Scorff qui a participé au financement du projet.



Le chantier Nature et patrimoine est un dispositif qui permet d'accompagner les personnes en difficulté d'insertion professionnelle. Les personnes bénéficiaires des minima sociaux, chômeurs de longue durée, ayant une reconnaissance de travailleur handicapé mais aussi les jeunes en difficulté d'insertion éligibles au Contrat à Durée Déterminée « insertion » (CDDI) peuvent être orientées par leur référent Pôle Emploi ou leur Chargé d'Insertion Professionnelle du Département. Le chantier d'insertion est soutenu par les fonds sociaux européens (FSE), le département du Morbihan et l'État.

Pour tout renseignement, contacter l'encadrante du chantier nature :
Véronique LE PALUD au 06 84 60 80 97.



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional « Bretagne » 2014-2020.



Le chantier d'insertion est soutenu par les fonds sociaux européens (FSE), le département du Morbihan et l'Etat.

● EHPAD

Les animations sont toujours nombreuses et contribuent au bien-être des résidents. Ils apprécient tout particulièrement les rencontres avec les plus jeunes.



Une fois par mois, une animation intergénérationnelle est organisée à l'EHPAD avec l'association Ass'mat et p'tits bouchons. Avec le concours d'intervenants extérieurs, une activité différente y est à chaque fois proposée : activité manuelle collage-peinture, activité manuelle autour de l'argile, médiation animale, éveil musical.



Pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs de Plouay vient également participer à une animation jardinage suivie d'un goûter – crêpes.

● Départ en retraite de Michel Le Pen

Après 41 ans aux cuisines de la résidence Louis Ropert, Michel Le Pen a fait valoir ses droits à la retraite. Une cérémonie de départ a été organisée en son honneur le 30 mars.

Le maire, Jacques Le Nay, a rappelé le parcours de celui qui a participé à l'évolution de la structure depuis son premier Noël en 1975 avec dix résidents à la mise en place du service de portage des repas en 1983 et les travaux de modernisation et de mise aux normes de la cuisine. Toujours soucieux de servir une cuisine de qualité aux résidents, Michel Le Pen a élevé la cuisine collective à un haut niveau de prestation.



Michel Le Pen entouré de son épouse, Maryse, de ses filles, de ses petits-enfants et de Jacques Le Nay.

● Michel Guillemard Nouveau cuisinier à l'EHPAD



Marié et père de deux enfants, Michel Guillemard change de cap. Après six années à la thalasso de Carnac et dix-huit ans aux fourneaux du Relais du Marquis, Michel Guillemard relève le défi de la restauration collective. Le nouveau chef souhaite travailler à partir de produits en circuit court.

● Notre doyenne a fêté ses 106 ans.

Hélène Le Nel, résidente de l'EHPAD a eu 106 ans le 30 mars dernier.



Le 7 avril, Jacques Le Nay, maire et président du CCAS, Maryannick Troumelin, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS, Laetitia Guillaume, directrice du CCAS, ainsi que sa famille proche, les résidents et le personnel du foyer ont entouré Hélène Le Nel pour célébrer cet anniversaire.

● Théâtre-débat sur le vieillissement et la prévention des chutes

Le 26 janvier, la pièce de théâtre *Juliette au pays des embûches*, jouée par une troupe de comédiens amateurs de Rennes, a séduit un public d'environ 150 personnes. En seconde partie, un débat s'est déroulé avec la participation de ce public. Des stands d'informations étaient également à disposition.

Suite à cet après-midi, des ateliers Équilibre, animés par Isabelle Zérab, éducatrice de gymnastique volontaire, ont été mis en place.



KLRSB:R!%

● Rj!oepa!ejpanjap!??:P+lhkqWt,bn

Le CCAS de Plouay s'est doté d'un nouvel outil de communication et dispose désormais de son propre site internet. Celui-ci présente les services et prestations proposés par le CCAS, les démarches à effectuer... Il permet aussi aux familles de suivre son actualité.

Vous accédez à ce site par l'adresse ccas-plouay.fr ou via le site plouay.fr par l'onglet :



NOUVEAU ! Une Mutuelle Communale sur PLOUAY : « Ma Commune, Ma Santé »

Aujourd'hui, 4,5 millions de français n'ont plus accès à une couverture des frais de santé et bien d'autres se couvrent à minima par manque de moyens. Pour tenter de pallier ce phénomène, le CCAS de PLOUAY a signé une convention avec l'association ACTIOM. Cette convention permettra aux administrés de la commune de bénéficier d'une Mutuelle Communale. L'offre s'appelle « Ma commune, Ma Santé ». Association à but non lucratif régie par la loi de 1901, ACTIOM travaille actuellement avec 1800 communes et le Conseil départemental du Loiret. Elle agit dans l'intérêt des personnes n'ayant pas accès aux dispositifs complémentaires de santé et pour l'amélioration du pouvoir d'achat. Elle a pour mission de proposer, par le biais des CCAS, une solution mutualisée de santé réservée à tous les administrés sans distinction sociale.



Signature de la convention le 27 avril. M. Piot association Actiom, J. Le Nay, Président du CCAS de Plouay, A. Guillet Déléguée aux Affaires Sociales du CCAS, M.-A. Troumelin Vice-Présidente du CCAS, L. Guillaume Directrice du CCAS.

Les avantages de l'offre « Ma commune, Ma santé » :

- Des conditions tarifaires négociées et attractives grâce au principe de mutualisation,
- Des avantages égaux pour tous les administrés :
 - Pas de questionnaire de santé, ni d'examens médicaux, la seule condition est de résider sur une commune partenaire du projet « Ma Commune, Ma Santé »,
 - Adaptée aux besoins, « Ma Commune, Ma Santé » propose plusieurs mutuelles au choix, offrant ainsi 10 niveaux de couverture santé : Economie, Sécurité ou Confort.
 - Un numéro unique et des conseillers spécialisés à l'écoute des assurés de 9h à 18h.

A qui s'adresse cette offre ?

Cette action vise en priorité les personnes qui ne bénéficient pas d'une complémentaire d'entreprise :

- Les retraités,
- Les travailleurs indépendants, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les professions libérales,
- Les travailleurs en CDD, les fonctionnaires, les agents publics, les demandeurs d'emplois,
- Les étudiants, les invalides, les personnes sous tutelles...

Comment s'informer ?

• Sur internet à l'adresse suivante : www.macommunemasante.org. Vous pouvez réaliser des simulations et ensuite demander conseil par téléphone au 05 64 10 00 48.

• L'association ACTIOM assurera des permanences d'information à la mairie. Afin de fixer un RDV avec le référent, vous pouvez contacter le CCAS au 02 97 33 30 85 ou par mail : c.c.a.s.plouay@wanadoo.fr.

• Une réunion d'information est aussi programmée le Vendredi 22 septembre 2017 à 19H à la Salle des fêtes, Place Bécherel – Salle du Sous-sol.



Petite enfance



● Maison de la petite enfance Pom'de Reinette et Pom'd'Api

Pom' de Reinette

Pom' d'Api

Relais assistantes maternelles

Service d'information, d'échange de professionnalisation pour parents / assistantes maternelles / enfants

Lieu d'accueil enfants parents

Service de soutien à la parentalité socialisation du jeune

BABILOU

Etablissement d'accueil du jeune enfant

Personne référente : Sylvie Arielle Dufour

Personne référente : Alexandra Poulain

● Pom'de Reinette et Pom'd'Api en fête - Trois événements

● 16 décembre 2016 - NOËL

La compagnie *Toutouic* est venue présenter son spectacle *Flocon et tourbillon*. Une centaine de participants des trois services - Ram, Laep, Etablissement d'accueil du jeune enfant- ont pu apprécier les aventures d'un petit ourson, Flocon, perdu dans la neige, à la recherche de sa maman. De la douceur avant les fêtes de Noël !



● 3 mars 2017- CARNAVAL

Une vingtaine d'enfants et les professionnels Petite enfance de l'accueil individuel et collectif ont partagé un moment festif. Le thème de cette édition était l'oiseau.

Trois espaces étaient ouverts : un espace cocon (lectures d'histoires), un espace d'expression manuelle (collage de plumes sur silhouettes d'oiseaux) et un circuit d'éveil corporel et moteur. Le tout a été ponctué de chansonnettes et de comptines dans une ambiance joyeuse.

● 11 avril 2017- CHASSE AUX ŒUFS À MANEHOARN

Pom'de Reinette, Pom'd'Api et l'ALSH (centre de loisirs) réunis ont fêté l'arrivée du printemps sur le site de la chapelle de Notre-Dame-de-Sion. Une chasse aux œufs a été organisée et coordonnée par deux animateurs stagiaires du centre de loisirs. 38 enfants de 6 mois à 5 ans - tous accueils confondus - ont réussi à rassembler les œufs perdus par un lapin farceur !



● Relais Assistantes Maternelles

● PROFESSIONNALISATION ASSISTANTES MATERNELLES

Un groupe de huit professionnelles d'accueil individuel s'est réuni en présence d'un psychologue, M. Arnaud Ménard. L'objet de ces rencontres est d'échanger et de réfléchir sur des situations éducatives ou des thèmes portant sur la communication entre employés et employeurs. L'intervenant est présent pour apporter des éléments théoriques et réguler les échanges ; il est garant de la confidentialité de ce moment.

● 31 MARS 2017- FERME DE SAINT-NIAU À LANESTER

Cinq assistantes maternelles et une quinzaine d'enfants de 8 mois à 2 ans ½ ont profité d'une belle matinée printanière à la ferme de Saint-Niau. Céline, animatrice de la ferme, les a guidés dans cette découverte des petits animaux. Cette sortie, placée sous le signe du bonheur partagé et du plaisir, s'inscrit dans le cadre de l'échange et de la professionnalisation des missions du service du Ram.

● MATINÉES ENFANTS/PARENTS/ASSISTANTES MATERNELLES

Les matinées d'éveil ouvertes aux enfants/parents/assistantes maternelles réunies continuent. Chaque samedi matin qui a précédé une période de vacances a été l'occasion de partager :

Le **17 décembre**, un **atelier d'éveil musical** animé par Nathalie Ouptier, professeur de flûte traversière de l'école de musique ;
Le **11 février**, un **espace jeux animé** par l'animatrice du RAM, Sylvie Arielle Dufour ;
Le **8 avril** un **atelier de psychomotricité** animé par Thomas Guiot – professionnel de la maison de santé de Plouay.

Les parents apprécient l'interaction entre les enfants, le temps passé en famille, l'échange de comptines et chansonnettes : « l'espace de la maison de la petite enfance Pom'de Reinette est très adapté et agréable ».

**Le service sera fermé
du lundi 31 juillet au
vendredi 25 août inclus.
Réouverture le lundi
28 août 2017 à 9h00.**

● LAEP « Pom' de Reinette »



Lieu d'Accueil Enfants Parents - ouvert tous les jeudis matins de 9 h 30 à 12 h, sur Plouay (fermeture août 2017 pour congés)

Enfants et parents / grand-parents / accompagnants, vous êtes bienvenus dans cet espace qui vous est dédié : jeux, partage et soutien, rencontres, échanges. Ces matinées sont dédiées aux tout-petits. L'accueil est libre et neutre (heure d'arrivée et de départ à votre convenance - sans inscription).

Service Petite enfance – RAM – LAEP

Coordinatrice : Sylvie Arielle Dufour
Maison de la Petite Enfance « Pom'de Reinette et Pom'd'Api »,
Bécherel

Tél. : 02 97 33 14 61

● Multi-accueil Pom'd'Api



● ATELIERS PARENTS-ENFANTS-PROFESSIONNELS

Au regard de leur succès, le Multi-Accueil continue de proposer ces ateliers chaque dernier mardi du mois. Depuis la rentrée de septembre, les parents ont pu participer à un atelier manipulation, à un atelier d'éveil musical destiné aux plus petits et un atelier de décoration de Noël. En novembre, ils ont été conviés à un café parents pour échanger sur les multiples compétences de l'enfant et aussi sur les sujets qui leur tenaient à cœur.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, parents et professionnels se sont retrouvés autour d'un goûter de Noël et ce temps festif a été ponctué par une histoire de marionnettes animée par le personnel de la structure.

● DES HAMACS POUR MIEUX DORMIR

Notre établissement présente une particularité : nous utilisons des hamacs pour les plus petits. Dormir n'est pas chose aisée, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité et en confiance pour s'abandonner au sommeil. Le hamac permet de répondre au besoin de contenance fort chez les tout petits. Il assure une transition en douceur vers les chambres collectives. Il permet aussi de rassurer et de garder proches des adultes les enfants lorsqu'ils sont malades.



● NOUVEAUTÉ : L'APPLICATION BABILOU APP

Depuis cette année, la structure utilise l'application Babilou App. Chaque famille bénéficie d'un accès dédié et personnalisé où elle peut voir des photos de son enfant lors d'ateliers de découvertes et de jeux. Cela permet aux parents de mieux visualiser la journée de leur enfant à la crèche, de favoriser les échanges dans le trio parents-enfants-professionnels mais aussi d'expliquer et de valoriser l'accompagnement pédagogique de l'équipe.



Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 19h00

Contact : Nathalie Even (en remplacement d'Alexandra Poulain)
Directrice du Multi-Accueil Pom' d'Api
Place Bécherel

Tél. : 02 97 33 07 76

Mail : plouay-pommedapi@babilou.com

site : www.babilou.fr



● Le Point Information Jeunesse (PIJ)

● ATELIER JOB D'ÉTÉ

Onze jeunes âgés de 15 à 20 ans ont participé à cet atelier en février 2017. Lors de cette matinée, ils ont été accompagnés dans l'écriture de CV et lettres de motivation par l'animatrice PIJ, Anne-Laure Lespert. Pour les jeunes mineurs, l'animatrice s'est attardée sur des pistes de recherche d'emploi proche de chez eux : baby-sitting, entretien des jardins des voisins, initiation à l'informatique, internet, lavage de voiture, maraîchage... Anne Laure Lespert leur a en outre donné des informations sur la législation du travail, la rémunération, le temps de travail qu'ils peuvent effectuer suivant leurs âges. Cet atelier a également permis à ces jeunes de manipuler la documentation Information Jeunesse (IJ) mise à disposition (classeurs métiers, emploi et jobs, formations, vie pratique...).



● ATELIER BABY-SITTING

Deux jeunes filles ont participé à l'atelier baby-sitting au mois d'Avril accompagnées par Arielle Dufour, coordinatrice Petite Enfance et responsable RAM et Anne Laure Lespert, animatrice Point Information Jeunesse. Lors de cet atelier, les jeunes ont pu poser de nombreuses questions sur le rythme des enfants, le change, la préparation d'un biberon mais aussi sur les contrats de travail, la législation et la rémunération du travail. Arielle Dufour a également évoqué les besoins des enfants suivant leurs âges, la sécurité physique et affective, le sommeil, le repas, l'hygiène, le jeu...

Le listing des baby-sitters 2017 est accessible à l'espace jeunes et au RAM (relais assistante maternelle).

Le Point Information Jeunesse, place de Bécherel est ouvert en période scolaire :

- Mercredi : 10h00 -12h00 et 14h00 -18h00

- Jeudi : 13h45-16h45

- Samedi : 9h00 -12h00

Pendant les vacances scolaires : Du lundi au Jeudi : 16h00 -18h30, le mercredi 10h00-12h00 et vendredi 14h00 -18h00



● Vac'Loisirs

En Février 2017, 83 jeunes de 11 à 17 ans ont participé aux activités Vac'Loisirs, soit 315 participations sur l'ensemble des vacances. En Avril, 73 jeunes ont participé aux activités, soit 274 participations.

Des activités de loisirs, ludiques et sportives leur ont été proposées. Les soirées ont fait le plein et sont toujours des activités phares sur les petites vacances : soirées pizzas, tartiflette, Mac Do et film à l'Espace jeunes. Les sorties bowling, cinéma, laser blade et zoo de Branféré ont également beaucoup plu et les jeunes ont aussi apprécié le foot en salle, le kin-ball, la couture, et bien sûr la cuisine ...



Soirée Mac Do à l'espace jeunes.

● UNE NOUVEAUTÉ MARQUE L'ANNÉE 2017

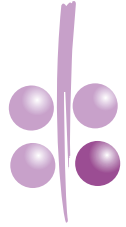
En effet l'Espace jeunes, désormais fermé le samedi après-midi, ouvre ses portes un vendredi soir par mois pour une soirée à thème. Depuis février 2017, les ados ont pu participer à trois soirées : Apéro quizz, bowling et soirée jeux vidéos.

Une dernière soirée est organisée pour clore l'année scolaire : une soirée Times UP le vendredi 7 juillet.

Pour participer, contacter Anne-laure Lespert au 02 97 33 32 53 ou espace-jeunes-plouay@wanadoo



Après-midi entre filles



Conseil municipal des enfants

Le mardi 28 février 2017, le Conseil Municipal des Enfants de PLOUAY s'est réuni à la mairie en salle du Conseil Municipal. Les conseillers municipaux ont décidé des projets à mettre en place sur les deux ans de mandat et la création de deux commissions.

SOLIDARITE - PREVENTION - ENVIRONNEMENT

Font partie de cette commission : Brix Alwena, Derrien-Vandenbossche Erin, Dubois Le Bellec Salomé, Gravé Amélie, Groiezau Maëlys, Guillo Tom, Kerihuel Noéline, Lamy Enora, Le Pestion Lilou, Meyer Maxence, Miniou Maël'Ann, Napias Emma, Ossalobi Yohan, Rivard Alexia, Wibaut Lise.

Cette année la commission Solidarité-Prévention-Environnement a pour projet de rencontrer les personnes âgées de Plouay et de leur proposer des activités.

Dès le Jeudi 20 avril, la commission Solidarité Prévention Environnement s'est réunie au foyer logement de Plouay afin de découvrir le lieu de vie des résidents. Ce fut également l'occasion de rencontrer Brigitte Le Roux, l'animatrice du foyer, et d'évoquer avec elle les projets des Conseillers Municipaux Enfants. Lors de cette entrevue, les enfants ont posé de nombreuses questions notamment sur l'état de santé des personnes âgées, les activités qu'elles pouvaient et aimaient faire afin d'envisager des activités communes adaptées.



Goûter en commun.



Les conseillers préparent le goûter (gaufres et crêpes) à l'Espace jeunes avant de se rendre au foyer.

Suite à cet échange avec Brigitte, les enfants ont proposé de se réunir une fois par mois, plutôt les mercredis après-midi afin de passer un moment avec les personnes âgées et de réaliser diverses activités ensemble : lecture, cuisine, promenades, pique nique... Ces après-midi se terminent par un goûter.

SPORTS - LOISIRS

Font partie de cette commission : Bernède Gaël, Cabouro Dorian, Chemineau Noé, Dos Reis Axel, Février-Bronsard Lucas, Graignic Morgan, Jan Mathis, Le Corre Joé, Le Coz Alexis, Lemenuet Anouch, Michel Thomas, Oger- Naud Elouan, Padellec Emy, Tanguy Artus

Cette année la commission Sport et Loisirs a pour projet de créer des modules de jeux pour adultes au parc de Manehouarn (tables de ping-pong, baby foot, terrain de volley...)

Le Samedi 8 Avril, la commission s'est réunie pour aller découvrir la toile d'araignée géante située dans le parc du Bois du Château à Lorient. Les conseillers ont pu tester la structure, prendre des dimensions, des photos. Ils souhaitent mettre en place une structure similaire à Plouay afin de permettre aux adolescents, voire aux adultes, aux parents de profiter du domaine.



Découverte du parc du Bois du Château à Lorient où les jeunes conseillers ont testé la toile d'araignée.

Vac'Loisirs été démarre le lundi 3 Juillet

Un superbe été se profile à l'horizon au sein de l'espace jeunes. Une équipe dynamique vous accueille et vous propose de multiples activités. Au programme des activités sportives, ludiques, créatives, culinaires, des sorties et ce que vous aimez le plus, des soirées. Vous allez pouvoir passer vos vacances entourés de vos amis dans un endroit sympa et chaleureux. L'objectif étant de faire des rencontres, de partager, de découvrir de nouvelles activités. Nous plaçons donc ces vacances sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Pas besoin de partir loin pour s'amuser, de nombreuses animations se feront sur Plouay (Top chef, enquêtes policières, activités sportives, canoë, loisirs créatifs, soirées...). Mais nous partirons découvrir également d'autres horizons afin de nous sentir réellement en vacances (accrobranche, plage, la Récré des trois curés...).

Enfin nous proposons deux camps :

Un camp sportif du 17 au 21 Juillet :

Le séjour se déroulera en camping à Glomel face à l'étang du Korong. Sur place, terrain de tennis, table de ping-pong, terrain de volley, plage aménagée et 8 km de circuit vélo autour de l'étang.

Le séjour sera rythmé par de nombreuses sorties vélos et canoë kayak sur le canal de Nantes à Brest. Un séjour placé sous le thème du sport et de la détente. Bonne humeur, amusement et convivialité seront de la partie.

15 places maximum. Tarifs de 150 à 200 € selon votre quotient familial pour les plouaysiens et 225 € pour les extérieurs.

Un camp mer du 31 Juillet au 4 Août :

Le séjour se fera en camping à Larmor plage. Sur place terrain de volley, table de ping-pong et un petit sentier qui nous conduira directement à la plage. Si vous aimez vous baigner, vous prélasser au soleil, pratiquer le paddle et le canoë kayak, ce camp est fait pour vous. En plus de toutes ces activités, il ne faut pas oublier les soirées placées sous le thème de la détente et de la bonne humeur.

15 places maximum. Tarifs de 150 à 200 € selon votre quotient familial pour les plouaysiens et 225 € pour les extérieurs.



Espace jeunes

Place de Bécherel

Contact : Anne-Laure Lespert

02 97 33 32 53

ou espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr

Notre office de tourisme

Malmené depuis notre entrée dans l'agglomération, notre Office de Tourisme a évité la fermeture pure et simple. Jacques Le Nay, délégué communautaire de notre commune, a sensibilisé les acteurs touristiques du Pays de Lorient, parmi lesquels les élus de Lorient agglo, sur la nécessité de conserver un pôle de rayonnement touristique sur le Nord de son territoire. Ces échanges ont été fructueux et ont permis des avancées notables.

Ainsi, un RIT, Relais d'Information Touristique, est désormais installé à Plouay. Le choix a été fait de l'installer dans le domaine de Manehouarn, véritable pôle tourisme sur notre commune.

Un écran dynamique diffusant de l'information permanente via une chaîne d'info (vidéo promotion du territoire, bons plans, actus, manifestations...)

Une grande carte pour se situer dans le territoire



Des prises électriques et USB pour recharger les téléphones portables
Un accès Wifi gratuit et sécurisé.

Un écran tactile permettant la consultation interactive d'infos : loisirs, activités, hébergements, restaurants...

Deux agents se relayeront également pour assurer l'accueil à Manehouarn durant juillet et août.

Par ailleurs, Lorient agglomération souhaite faire du domaine de Manehouarn un **point d'accueil VTT-FFC®**. Ces sites VTT-FFC® sont des sites labellisés par la Fédération Française de Cyclisme pour la qualité de l'offre qu'ils proposent aux vététistes.

Relais information touristique :
Accès aux heures d'ouverture / juillet-août :
de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30



LE DOMAINE DE MANEHOUARN



● Une touche finale à la réhabilitation des rues de la Libération, de Keramont et de Bécherel

Le giratoire créé au carrefour rue de Keramont / rue de la Libération a été recouvert d'un revêtement en résine thermodurcissable et les plantations prévues rue de La Libération et route de Kerandor ont été réalisées. Une belle rangée de Ginkgos bilobas sépare désormais la voie de circulation automobile et la voie piétons-cycles. Ne manquez pas le spectacle de ces arbres « aux quarante écus » à l'automne !



● Extension du réseau d'éclairage public route de Lanvaudan

Cela avait été évoqué lors de la réunion publique concernant les travaux du secteur Bécherel-Keramont-Libération. Les riverains ont été entendus et une extension de l'éclairage public a pu être envisagée dans la partie haute de la rue de Bécherel jusqu'au carrefour des lotissements de Bougainville et Parc Kerandor.

Après conventionnement avec Morbihan Energies, les travaux seront réalisés par l'entreprise Bouygues Energies & Services. Les travaux sont estimés à 21 000 € TTC



● Des acquisitions

Après neuf années de service, la tondeuse autoportée Gianni Ferrari (près de 3 000 heures au compteur) a été remplacée par un modèle plus performant, une tondeuse Grillo FD2200TS. Cette nouvelle machine a été acquise auprès de Bubry Motoculture pour un prix de 34 560 € TTC.

Parallèlement, un nouveau plateau de tonte Trimax a été acquis auprès de l'entreprise Loisirs Services pour un prix de 9 780 € TTC.

● Notre Ad'ap agenda d'accessibilité programmée

La mise en accessibilité de nos équipements se poursuit : des travaux sont prévus cette année dans les toilettes publiques à Manehouarn, à la mairie, au complexe sportif de Manehouarn, à la salle de Kerveline et au parc des sports, à l'église.



Établissements Revenant du Public (ERP) Installations Ouvertes au Public (I.O.P)	Montant estimé des travaux
Eglise	461 €
Toilettes publiques de Manehouarn	475 €
Salle de Kerveline	4 428 €
Parc des sports	5 101 €
Complexe sportif de Manehouarn	5 598 €
Mairie	6 141 €
TOTAL	22 204 €



En bref

Enquête sur le nouveau sens de circulation « secteur du Patronage »

Suite aux remarques de certains riverains, une enquête a été menée pour faire le point sur le nouveau sens de circulation dans ce secteur aux rues particulièrement étroites. Globalement, cette enquête témoigne d'une insatisfaction.

Il a néanmoins été décidé de proroger d'un an l'arrêté provisoire dans l'attente de réalisation de nouveaux stationnements sur une partie du terrain de l'ancienne gendarmerie.

La commune a en effet décidé l'acquisition d'une partie de cette assiette foncière afin de doubler les stationnements actuels. Dès la réalisation de ces stationnements supplémentaires, le sens de circulation initial sera rétabli.

Par ailleurs, après la mise en enrobé et au moment du traçage des places de stationnement sur le parking de l'ancien patronage, une bande de recul suffisante sera laissée pour que les riverains puissent sortir et entrer chez eux sans difficultés.

Les prochains travaux de réhabilitation de voiries

Ces travaux concerneront le secteur Saint-Sauveur et la rue des Châtaigniers. Après une réunion publique au moment de la publication de ce bulletin, les travaux devraient démarrer en octobre.

Une palissade à la maison de santé

Pour plus de sécurité, une palissade de bois va être installée entre la caserne des pompiers et la maison de santé. Les travaux seront effectués par les services techniques.

Prudence !

Les voies « réservées aux riverains » correspondent légalement à un sens interdit. En cas d'accident sur l'une de ces voies, votre compagnie d'assurances peut ne pas vous couvrir.



● Un nouveau responsable aux services techniques

Jean-Luc Le Gourriérec ayant fait valoir ses droits à la retraite, il a été remplacé par Marc Serra.

Marié et père de deux enfants, celui-ci réside à Hennebont.

Né en 1967, il a obtenu un DUT Génie civil en 1989. Il a travaillé durant vingt-quatre ans au Cabinet Bourgois, ingénieur conseil spécialisé en Maitrise d'œuvre dans les réseaux et les ouvrages liés au traitement de l'eau auprès des collectivités publiques. Il a surtout réalisé des travaux de construction de stations de traitement d'eau potable et eaux usées ainsi que la réhabilitation d'ouvrages tel que les réservoirs et usines d'eau potable. Chargé d'affaire, il suivait les dossiers des études à la réception des travaux et ce pour des chantiers de toute taille. Marc Serra était également membre du comité d'entreprise et secrétaire du CHSCT.

Le poste proposé par la mairie de Plouay représente donc un changement de cap pour Marc Serra : « *J'avais envie de trouver une nouvelle motivation avec un emploi de Maitre d'ouvrage, ce qui me permettra d'être en amont des décisions. Le choix d'un service public me permet de continuer à réaliser des ouvrages pour les collectivités.* »



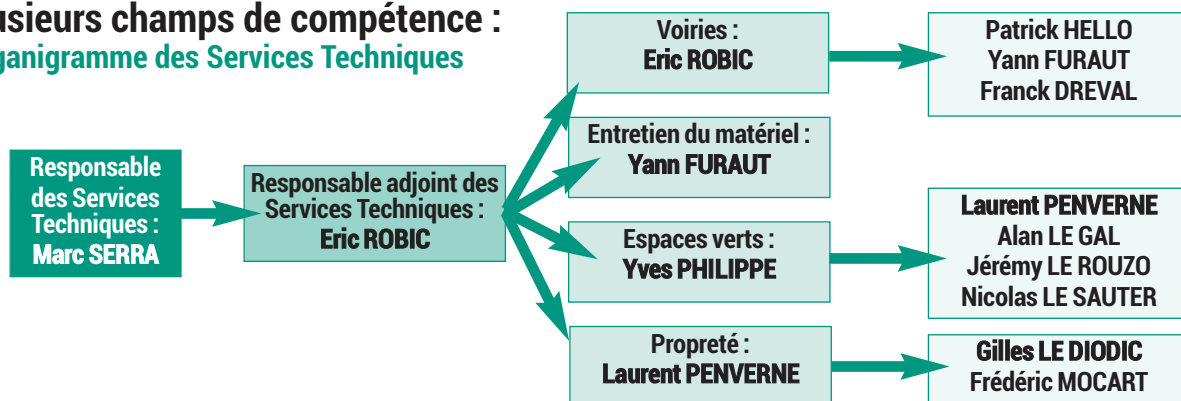
● Un service de quinze agents

Marc Serra a pris ses fonctions le 19 avril et dirige désormais une équipe de quinze agents. Il travaille aussi en étroite collaboration avec Véronique Le Palud, responsable du Chantier d'insertion Nature et Patrimoine et les bénéficiaires de ce chantier.



Au 1^{er} rang : Vincent Ilhe - Jérémy Le Rouzo - Alan Le Gal - Gilles Le Diodic - Au centre : Marc Serra - Au 2^{ème} rang : Frédéric Mocart - Catherine Le Quelenec - Eric Robic - Patrick Hello - Franck Dreval - Nicolas Le Sauter - Yann Furaud - Yves Philippe - Laurent Penverne - Lionel Penvern - Christophe Corderoch.

● Les services techniques recouvrent plusieurs champs de compétence : Organigramme des Services Techniques



Outre ces secteurs, les agents interviennent également pour installer la logistique des nombreuses manifestations organisées sur notre commune que ce soit par la municipalité ou les associations. Cela représente une part importante de leur temps de travail.

Services techniques

5 rue Hélène Le Chaton

Tél. 02 97 33 35 45

Secrétariat en mairie : Aline Mahé

Budget - Finances

● Retour sur le budget 2016

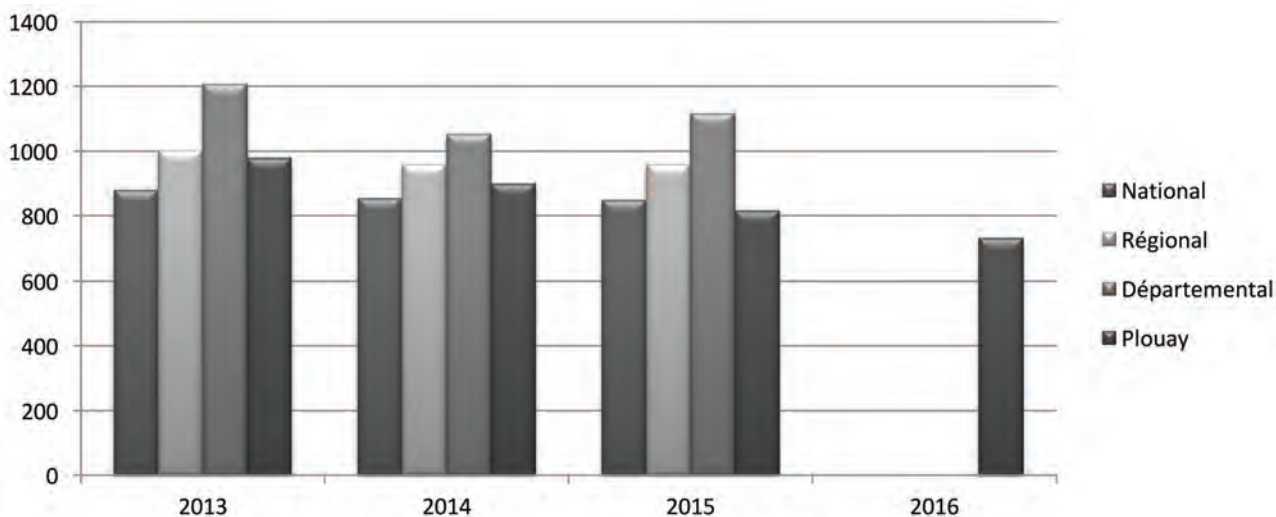
Un excédent de 1 026 151,23 € a été réalisé sur l'année 2016. Cet excédent s'explique en particulier par la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et par des recettes plus importantes que prévu. Côté investissement, certaines opérations n'étant pas achevées, elles ne sont pas inscrites dans leur totalité dans les écritures comptables de fin d'année (elles apparaissent alors en reste à réaliser et sont prévues sur l'exercice 2017).

Cet excédent est, selon la législation, repris sur l'exercice suivant et alimente la capacité d'autofinancement de la commune, ce qui lui permet de ne pas recourir systématiquement à l'emprunt.

● La dette de la commune

La dette par habitant est de 731.22 € au 31.12.2016.

La commune n'a contracté aucun emprunt en 2016 et ce pour la troisième année consécutive. Cela permet une diminution notable de l'encours de la dette du budget principal qui s'élève à 4 037 824 € au 31.12.2016 soit une baisse de 9.63% par rapport à la dette au 31.12.2015. Selon les critères de la charte Gissler (charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales), 100% de notre dette est au niveau de risque le plus faible.



Comparatif des ratios de la dette communale par habitant
Communes similaires à Plouay (de 5000 à 9 999 appartenant à un EPCI à Fiscalité Professionnelle Unique)

● Et nos impôts ?

Dans le cadre de sa politique globale, la municipalité réaffirme sa volonté de ne pas augmenter la pression fiscale sur les habitants. Les taux d'imposition qui dépendent de la commune ne sont donc pas augmentés et s'élèvent à :

Taxe d'habitation : 13.11 % - Taxe foncière : 19.52 % - Taxe foncière non bâtie : 44.68 %

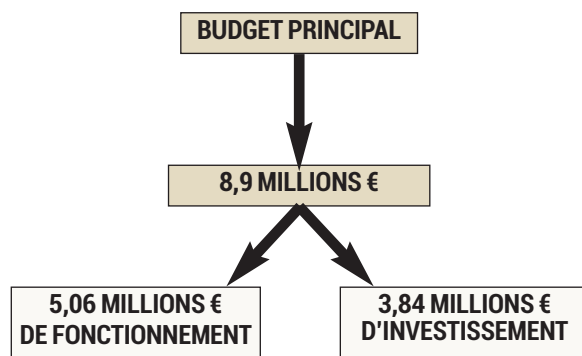
Attention, les bases locatives évoluant (+0.4% en 2016) et les autres collectivités augmentant leurs taux, le montant que vous devez verser peut augmenter. Mais cette augmentation n'est pas du ressort de la commune.

● Le budget primitif 2017

Ce budget est construit selon les principes qui ont régi ceux des années précédentes. Il intègre la contribution au redressement des finances publiques.

Dotation forfaitaire initiale	867 755 €
Contribution au redressement des finances publiques	266 168 €
Dotation effective	601 587 €
Soit 29.52% de baisse par rapport à 2013.	

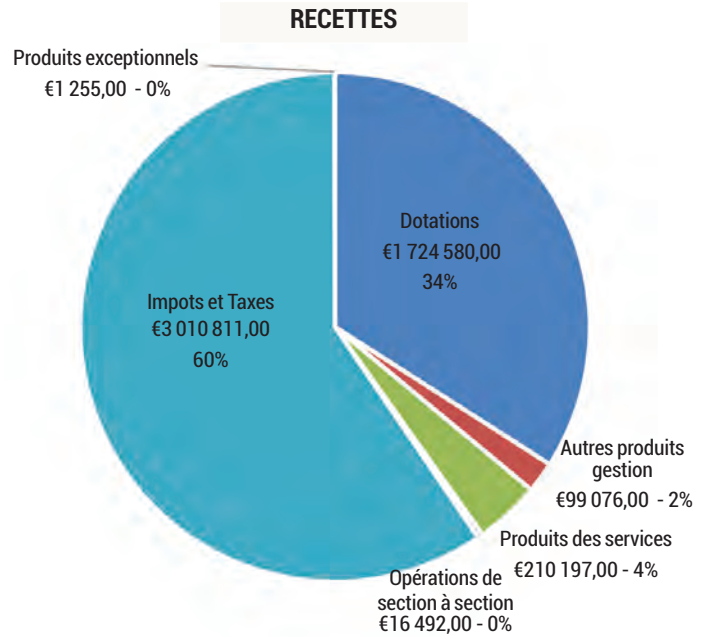
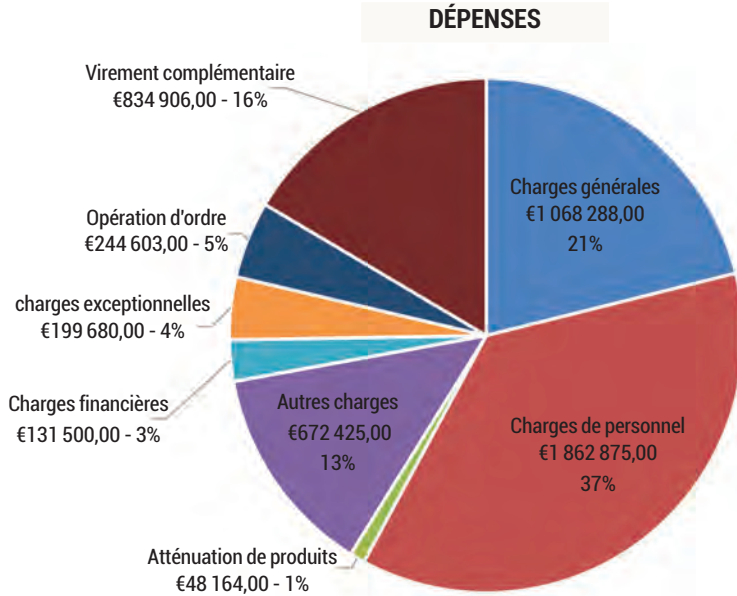
Le cumul de la contribution au redressement des finances publiques s'élève à 646,8 k€ depuis 2014.



● Fonctionnement

L'objectif pour cette année est une nouvelle fois de maîtriser nos dépenses de fonctionnement. Pour cela, il nous faut :

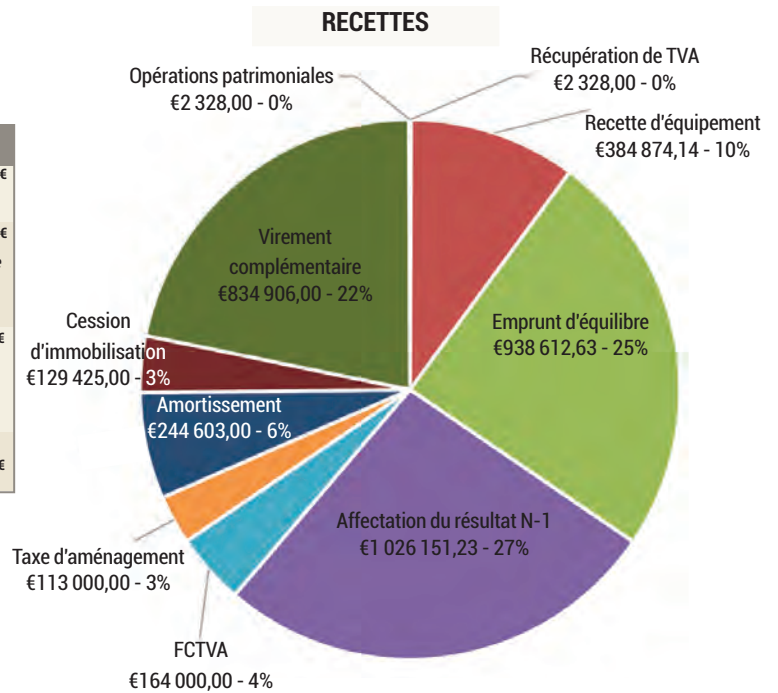
- Contenir les charges de personnels en raison notamment de l'augmentation du point d'indice, des reclassements indiciaires suite aux décrets PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations des fonctionnaires)...
- Contrôler au plus près les charges à caractère général, tout en veillant à entretenir le patrimoine communal, à soutenir les associations locales...



● Investissement

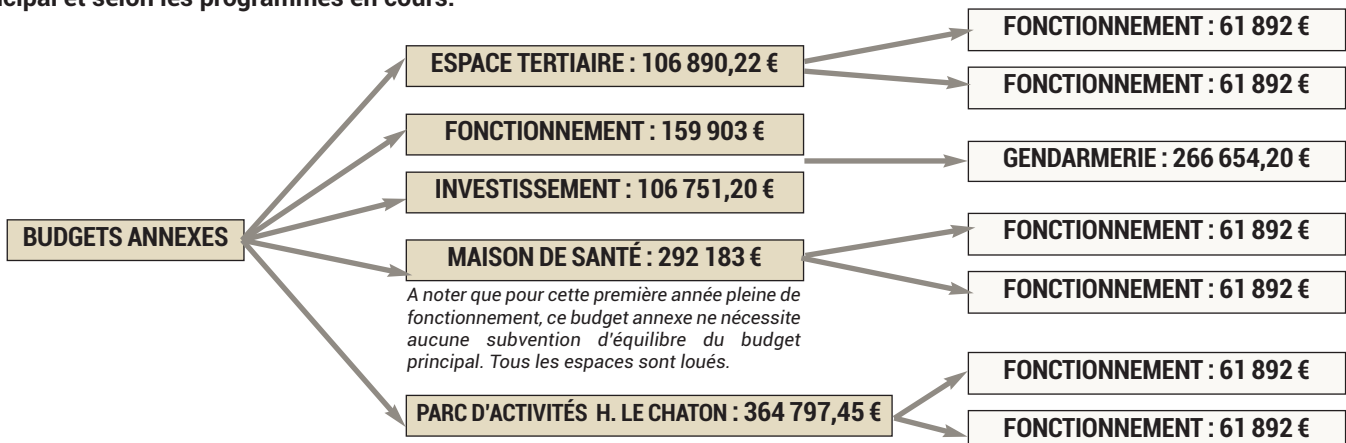
PRINCIPAUX PROJETS D'ÉQUIPEMENT

Travaux sur les écoles 70 000 € <i>Dont isolation thermique école de Manehouarn</i>	Acquisitions foncières 600 000 €
Travaux sur la mairie 50 000 € <i>Rénovation énergétique</i>	Equipements sportifs 227 800 € <i>Construction de locaux FCP / Comité de la piste Amélioration terrain de foot annexe Amélioration piste de BMX pour homologation</i>
Voiries urbaine et rurales 975 000 € <i>Sonorisation places église / mairie Réhabilitation secteur de kesperm : eaux pluviales / voiries</i>	Étude aménagement urbain 70 000 € <i>Nord de l'agglomération</i>
Bâtiments culturels 20 000 €	Travaux Domaine de Manehouarn 15 000 €



● Budgets annexes

Pour une plus grande lisibilité et une gestion plus rigoureuse, des budgets annexes sont créés en complément de ce budget principal et selon les programmes en cours.



École de musique du Scorff au Blavet

Le plaisir de jouer ensemble

L'école de musique crée de nombreuses occasions pour que ses élèves se produisent devant un public. Le concert des pratiques collectives, qui se tient à l'Espace du Scorff à Inguiniel, fait partie des grands rendez-vous de l'année. Petit orchestre, atelier jazz, atelier musiques actuelles, ensemble de percussions, de flûtes... font de cet après-midi un beau moment musical.



Le petit orchestre accompagne la chorale ados



Le groupe musiques actuelles



Des partenariats avec d'autres écoles de musique

Les violonistes de l'école travaillent régulièrement avec ceux d'Hennebont et participent à des projets communs. L'ensemble de flûtes de Nathalie Ouptier a quant à lui travaillé cette année avec l'ensemble de flûtes de Marie-Laure Madec de l'école de musique de Lanester. Les deux ensembles, après quelques répétitions communes, se sont produits à la médiathèque de Lanester fin janvier et à l'Espace du Scorff à Inguiniel lors du concert des pratiques collectives le 5 février.



Une sortie culturelle

La formation du spectateur fait partie des missions de toute école de musique : on apprend aussi en regardant et écoutant les autres jouer. L'équipe pédagogique propose donc chaque année une sortie culturelle à ses élèves. Le 3 mars, trente jeunes élèves se sont rendus à l'Estran à Guidel pour assister au concert *Oh my cordes*. Si le concert les a un peu déroutés au début, ils l'ont *in fine* beaucoup apprécié d'autant que certains ont pu reconnaître parmi les musiciens leur professeur de violon, Youenn Lorec.



Une soirée cabaret par l'atelier chant adultes

Cet atelier s'est étoffé et compte désormais onze chanteuses. Celles-ci ont montré le travail réalisé avec Isabelle Canova-Selosse lors d'une soirée cabaret organisée le 9 mai dans les locaux de l'école à Plouay.



Une formation par les ostéopathes

Le 13 mai, Cécile Kerzérho et Yann François, ostéopathes à Plouay, ont dispensé une formation sur la posture, le souffle et la voix. Les vingt stagiaires présentes ont appris beaucoup et se sont dites très satisfaites de ce stage initié par Isabelle Canova-Selosse, professeur de chant de l'école.



Un concert des écoles « monumental »

Chaque année, c'est un véritable défi ! Il a à nouveau été relevé avec brio le 2 juin à la salle des fêtes de Plouay puisque 170 enfants sont montés sur scène. Ces enfants sont ceux des écoles primaires ayant bénéficié des interventions d'Isabelle Canova-Selosse, professeur titulaire du DUMI (diplôme de Musicien Intervenant) à savoir les écoles de Manehouarn, du Sacré-Cœur de Plouay, les écoles de Teir Dervenn de Bubry, Le Levant de Calan, Les Plumes d'Inguiniel et les jeunes chanteurs de Yannick Stéphane, éducateur à l'IME Louis Le Moënic.

● Une rencontre avec les musiciens de Küps

Le groupe de Küpsers en visite du 4 au 9 juin dans le cadre du jumelage était composé en grande partie de musiciens de l'orchestre de Küps, ville jumelle de Plouay. Nombre d'entre eux ont été hébergés dans des familles de musiciens de notre école. Celle-ci a reçu ces musiciens avec un grand plaisir pour un concert commun dans les locaux de l'école : Anna Piontek (orchestre allemand) et Jean-Luc Prénéta (harmonie du SIVU) ont dirigé l'orchestre ainsi constitué. Les chanteuses de l'atelier adulte et le petit orchestre ont ensuite montré le travail réalisé dans notre école.



Permanence/ informations
Mercredi 6 septembre de 17h00 à 19h30

Permanence / horaires des cours
Samedi 9 septembre de 9h30 à 13h00

Reprise des cours
11 septembre

L'école de musique propose des cursus complets à ceux qui souhaitent un apprentissage approfondi de la musique. Les enseignements sont dispensés par des professionnels de la musique. En tant que conservatoire à rayonnement intercommunal, l'école suit les recommandations du Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement de la musique.

	HORS CURSUS TARIFS MENSUELS	CURSUS PRATIQUE INSTRUMENTALE TARIFS MENSUELS
Une initiation dès le plus jeune âge <ul style="list-style-type: none"> Jardin musical (3 mois - 4 ans) Cycle d'éveil (4 ans - 6 ans) 	6,30 €	
Pratique instrumentale <ul style="list-style-type: none"> Batterie Clarinette Flûte traversière Guitare, Guitare basse Piano Saxophone Trompette Trombone Violon Chant (adolescents ayant mué-adultes) 		1 enfant inscrit : 46,00 € 2 enfants inscrits : 40,40 € 3 enfants inscrits : 34,70 € 4 enfants inscrits : 29,20 € Parcours adulte individualisé : 59,30 €
Formation musicale <ul style="list-style-type: none"> Initiation Formation musicale cycles 1 et 2 	19,00 €	Incluse
<ul style="list-style-type: none"> Atelier prépa bac Histoire de la musique 	15,60 €	
Les pratiques collectives <ul style="list-style-type: none"> Atelier vocal « ados » (de 12 à 18 ans) Atelier vocal adultes Ensemble instrumental (flûte - violon - jazz - musiques actuelles) Harmonie 	10,20 € 18,70 € 18,70 € 10,20 €	Incluse

École de musique du Scorff au Blavet

Rue de Manehouarn
02 97 21 72 60
Ecoledemusique56@orange.fr

Convention CAF



Convention ANCV



Paiement par prélèvement mensuel

Plouay Ensemble

La fusion de la Communauté de communes de la région de Plouay et de Lorient agglomération n'a pas été simple. Nous continuons de regretter que notre commune ne bénéficie que d'un délégué à Lorient agglomération : c'est un délégué pour 5400 habitants quand les Lorientais sont représentés à hauteur d'un délégué pour 3035 habitants...

La présence de notre délégué dans les instances de Lorient Agglomération commence cependant à porter ses fruits. En effet, au regard des enjeux des décisions prises et des débats qui les précèdent, Jacques Le Nay tient à y être assidu. Il participe de façon constructive aux débats et apporte des propositions argumentées prenant en compte l'intérêt du territoire et des populations représentées. Notre délégué fait aussi entendre son désaccord quand cela est nécessaire.

Un Schéma de Cohérence Territoriale est en cours d'élaboration sur le Pays de Lorient : il y apparaît clairement que Plouay tient parfaitement son rôle de pôle de centralité Nord du Pays de Lorient. A ce titre, la zone d'activité de Restavy joue un rôle majeur, tant par sa position géographique que par la diversité de ses activités et les emplois qu'elle génère. Actuellement, au regard du nombre d'entreprises installées et des surfaces occupées, nous ne disposons plus de réserves foncières pour l'accueil de nouvelles entreprises importantes. Les élus de Lorient agglomération ont bien intégré le rôle stratégique de cette zone : elle doit pouvoir s'agrandir pour proposer des surfaces suffisantes en prévision des vingt années à venir. Cette décision, encore au stade de l'intention, est primordiale et a une importance économique et sociale pour la partie Nord de l'agglomération.

Plouay pour tous

Le 7 mai dernier, un nouveau Président de la République a été élu. Un changement, avec son lot d'espoirs, d'attentes mais aussi d'inquiétudes. Le nouveau président va devoir impérativement tenir compte du résultat de l'extrême-droite : elle progresse.

Notre commune n'échappe pas à cette tendance. De 2012 à 2017, le score de Marine Le Pen est passé de 606 voix à 714 au 1er tour de la Présidentielle. Elle a même atteint 958 au 2è tour le 7 mai. Ce vote représente donc plus d'1 électeur sur 5 à Plouay. Nous leur disons : « Votre colère, votre détresse et la crainte de l'avenir ne doivent pas alimenter le nationalisme. L'Histoire nous a appris qu'il ne résolvait pas les problèmes mais en créait de nouveaux ! »

L'Europe est accusée d'être la cause des délocalisations, du moins-disant social et de la précarité. Or, c'est en 1994, sous le gouvernement de droite d'Edouard Balladur, avec Alain Juppé aux Affaires étrangères, sous la présidence de François Mitterrand que les députés français ont voté la création de l'OMC, Organisation Mondiale du Commerce. Ils ont voté « la concurrence libre et non faussée, la déréglementation et la libre circulation des capitaux ». Ces textes s'imposent maintenant aux gouvernements de la planète et à l'Europe elle-même obligée de les respecter et de les imposer à ses peuples. Quitter l'Europe, se replier sur soi-même, ne règlera donc rien.

Il faut réformer cette mondialisation. Les gouvernements nationalistes ne s'en préoccupent pas : c'est la souffrance des peuples qui les maintient au pouvoir ! Mais la soif de liberté et de solidarité peut faire évoluer les choses. L'objectif est ambitieux : réformer cette mondialisation vers plus de solidarité par une meilleure répartition des richesses. Seules,

Concernant cette zone de Restavy, un autre point a fait l'objet de toute notre attention. La loi NOTRE oblige notamment les EPCI tel Lorient Agglomération, à redéfinir leurs compétences et modifier leurs statuts. La loi a prévu que les zones d'activités actuelles ou futures, dans leur conception et réalisation comme dans leur gestion et leur entretien, deviennent de droit de compétence communautaire. Or, une délibération adoptée majoritairement par le conseil de Lorient agglomération remet en cause le principe même de la loi et des statuts votés en restituant aux communes la gestion et l'entretien des zones d'activités économiques dès lors qu'elles sont réalisées à 50%, et ce, sans compensation financière. Notre délégué a voté contre le principe même de cette délibération et interrogé le contrôle de légalité des services de la préfecture à ce sujet. Le tribunal administratif sera saisi pour contester cette délibération si l'agglomération s'obstine.

Par ailleurs, depuis 2014, le transport scolaire a été transféré du Conseil départemental à l'agglomération. Or, en trois ans, il n'y a pas eu de véritable prise en compte du nouveau périmètre et de ses spécificités. Ce manque est reconnu au plus haut niveau des instances intercommunales. Depuis trois ans, Jacques Le Nay n'a cessé de dénoncer la dangerosité du transport de nos lycéens à des heures où les enfants sont debout et entassés sur des trajets longs qui n'ont absolument pas les caractéristiques d'un réseau urbain dans leur intégralité.

La vigilance reste de mise et nous continuerons, par la voix de notre délégué, à défendre les intérêts des plouaysiens.

une volonté nationale forte et une alliance des progressistes européens le permettront. Cela ne se fera pas aussi vite que nous le voudrions. Il faudrait déjà utiliser massivement notre bulletin de vote en ce sens.

Alors agissons localement pour mettre en œuvre des solutions. C'est en ce sens que notre groupe, Plouay pour Tous, avait préparé son programme de 2014. Dans le volet « La santé pour tous », nous proposons : « Par le CCAS, permettre l'accès à une mutuelle santé au meilleur rapport qualité/prix par l'information et la stratégie des groupements d'achats. » La majorité communale a décidé la mise en œuvre de cette proposition. C'est une bonne nouvelle et nous la soutenons sans réserve. Quelle que soit l'équipe qui la mette en œuvre, c'est l'intérêt de nos concitoyens qui prime.

Plouaysiens, nous vous invitons à assister le 22 septembre, à la salle des fêtes, à la réunion de présentation de cette mutuelle communale.

Notre projet de 2014 comptait d'autres propositions sous le volet « Agir solidairement ». Nous pensons que sans attendre des décisions nationales, c'est ici, chez nous, au plus près de celles et ceux qui galèrent et perdent espoir, que la commune peut et doit s'engager. Nous agirons ainsi sur la détresse, la colère, le sentiment d'injustice et la crainte de l'avenir.

A l'automne prochain, Plouay pour Tous et ses élus tiendront une réunion publique. Les Plouaysiens pourront s'exprimer sur ces sujets.

Les élus de Plouay pour Tous :

Joël VIOT, Katell BRIX, Séverine HAOND-DENYS, Goual BELZ

Contact : plouaypourtous@yahoo.fr

Blog : plouaypourtous.wordpress.com

NAISSANCES

Décembre 2016

- 16.12.2016 : **Marty ESCAMA**
- 17.12.2016 : **Lynae, Jade, Elais LE GUEN**

Janvier 2017

- 09.01.2017 : **Méryle, Murielle, Gisèle LE GUILLANT**

Février 2017

- 04.02.2017 : **Clémentine, Sylvie, Catherine BORDES**
- 04.02.2017 : **Judicaëlle, Marie-Lise, Michèle PALARIC**
- 05.02.2017 : **Ambre, Yveline, Josiane GUILLEMOT**
- 18.02.2017 : **Yéléna, Floriane, Lily BELLANGER**
- 27.02.2017 : **Alexis, Mateo, Marc KERVADEC**

Mars 2017

- 12.03.2017 : **Chloé, Anne, Irène GLEYEN**
- 29.03.2017 : **Nino TERNIER**
- 30.03.2017 : **Amalya, Marie, Emilie, Ayleen CARRÉ VANDENBOSSCHE**

Avril 2017

- 01.04.2017 : **Faustine, Lisa GRISEL**
- 06.04.2017 : **Maodez BELZ**
- 10.04.2017 : **Eliott, Arthur GENELETTI**
- 27.04.2017 : **Gabriel LE GOUGUEC**
- 28.04.2017 : **Nolan, Pierre, André LE GOUIC**

Mai 2017

- 13.05.2017 : **Camille, Eline, Carole LE BADÉZET**
- 19.05.2017 : **Ilann KERNEUR**

MARIAGES

Mai 2017

- 20.05.2017 : **Cédric PENVERN et Kristina ALEXANDRE**
- 27.05.2017 : **Christophe LEROY et Emanuela QUINTILIANI**

DÉCÈS

Novembre 2016

- 28-11-2016 : **Marie, Thérèse BARON, 78 ans**

Décembre 2016

- 02-12-2016 : **Joseph, Marie HÉLOU, 93 ans**
- 03-12-2016 : **Marie TANGUY veuve GUÉGUEN, 91 ans**
- 03-12-2016 : **Simone, Jeanne, Marie ROPERT**
veuve LE ROUX, 96 ans
- 07-12-2016 : **Florentine, Jeanne, Marie LE GLEUT,**
veuve MOULLAC, 89 ans
- 08-12-2016 : **Louis, Henri KERBASTARD, 88 ans**
- 29-12-2016 : **Joëlle, Dominique RONCORRONI, 62 ans**

Janvier 2017

- 03.01.2017 : **Marie Thérèse GICQUEL, 80 ans**
- 03.01.2017 : **Joël LE DIMEET, 63 ans**
- 06.01.2017 : **Marcel, Julien, Marie JAFFREDO, 79 ans**
- 08.01.2017 : **Francine, Marie, Louise KERVAREC**
épouse SIMON, 94 ans
- 23.01.2017 : **Jacques, Marie LE BELLEC, 86 ans**
- 27.01.2017 : **Yvonne, Pierrette LE CHENADEC**
épouse PRADO, 81 ans
- 30.01.2017 : **Josette, Marguerite LE SAËC, 84 ans**

Février 2017

- 03.02.2017 : **Joseph, Marie NIGNOL, 84 ans**
- 04.02.2017 : **Philippe, Alphonse YVON, 51 ans**
- 06.02.2017 : **Ollivier, Pierre LE GOFF, 82 ans**
- 08.02.2017 : **Hélène, Françoise, Julienne, Marie PRADO**
veuve LOUYS, 90 ans
- 27.02.2017 : **Madeleine, Françoise, Jeanne, Marie LE GUEN**
épouse HELLÉGOUARCH, 90 ans

Mars 2017

- 01.03.2017 : **Monique, Marcelle KLEIN** épouse BARON, 81 ans
- 01.03.2017 : **Robert, Jean, Albert PETIT, 92 ans**
- 02.03.2017 : **Suzanne LE GOUGUEC** veuve JÉHANNO, 88 ans
- 02.03.2017 : **Marie, Louise HELLO** veuve COULLIN, 90 ans
- 16.03.2017 : **Bernadette, Marie, Anne LE CARRER**
veuve LE DÉAUT, 96 ans
- 22.03.2017 : **Joseph, Marie ROBIC, 90 ans**
- 24.03.2017 : **Marie, Joséphine QUIDU,** veuve VASLET, 90 ans
- 25.03.2017 : **Ange, Désiré LE MEUDEC, 62 ans**
- 27.03.2017 : **Simone, Marie, Anne LE CORNIC**
veuve LE ROUX, 90 ans

Avril 2017

- 05.04.2017 : **Odette, Marie, Joseph LE GAL**
veuve GUIGUENO, 92 ans
- 06.04.2017 : **Jean-Jacques, Fernand, Guy CLERGÉ, 65 ans**
- 26.04.2017 : **Raymond, Pierre, Marie PERRON, 73 ans**

Mai 2017

- 01.05.2017 : **François, Marie EVANO, 86 ans**
- 02.05.2017 : **Aimé, Joseph JUGUET, 90 ans**
- 05.05.2017 : **Gabriel, Pierre, Joseph GOURLAY, 90 ans**
- 07.05.2017 : **Jill, Diane APPLEBY** épouse STERRY, 65 ans
- 17.05.2017 : **Michel, Jean, Baptiste LE PAIH, 80 ans**
- 25.05.2017 : **Jacqueline, Armande MORTINAT,**
veuve RONCHETTI, 88 ans

